



SOS Loire Vivante – European Rivers Network France

Rapport d'activités 2014

Assemblée Générale Ordinaire

**23 octobre 2015
Salle Polyvalente d'Orzilhac, Coubon (43)**

SOMMAIRE

1. ACTIVITÉS

Actions sur l'ensemble du bassin de la Loire

Assises pour une Loire vivante et le Plan Loire Grandeur Nature
Consultation SDAGE 2016-2021 : SOS Loire Vivante engagé à nouveau
Big Jump et dimanches au bord de l'eau ligérien
17^{ème} Projet Pédagogique Rivière d'Images et Fleuves de Mots
Convention pour une hydroélectricité durable

Actions sur le Haut Bassin de la Loire et de l'Allier

25 ans SOS Loire Vivante
Emergence du projet de Réserve de Biosphère UNESCO
Soutien au projet de réserve naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire
10^{ème} Voyage au cœur de la Loire : « Marche des 3 Sources Loire Allier Ardèche »
Campagne pour un « nouveau Poutès »
Valorisation et mise en réseau des outils et acteurs pédagogiques sur le saumon et la rivière
Implications dans les SAGE
Participation à diverses commissions, colloques, réunions et autres
Veille environnementale
Interventions et accompagnement de scolaires, étudiants et grand public
Action juridique contre la centrale photovoltaïque en zones humides de Saint Christophe sur Dolaizon
Suivi de la digue de Bas en Basset
Actions menées avec la fédération des associations de protection de l'environnement REN 43
Campagne contre le barrage des Plats, barrage du non sens
Suivi des évolutions de la carrière Jalicot/Eurovia de Solignac sur Loire

Action en Loire Moyenne

Actions sur le Cher pour rétablir la continuité écologique
Suivi du barrage de Descartes

Actions et thèmes en Loire aval Estuaire

Campagne pour la protection de l'estuaire
Les aménagements du Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire
Le rééquilibrage du lit de la Loire
Un projet de croisière sur la Loire
Contestation du périmètre du SAGE Layon Aubance

Actions nationales et internationales

Campagne internationale Salmon Comeback sur le Rhin
Campagne pour la Sélune libre
Projet Rivières Sauvages
Participation à la mobilisation contre le barrage de Sivens
Participation contre l'aéroport Notre Dame des Landes
Participation active à diverses réunions, commissions, colloques et autres

2. PARTENAIRES FINANCIERS ET PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMPTABLE 2014

3. COMMUNICATION ET INFORMATION

4. CONSEILS D'ADMINISTRATIONS ET BUREAUX

5. RESSOURCES HUMAINES

Actions sur l'ensemble du bassin

Assises Associatives pour une Loire Vivante et le Plan Loire Grandeur Nature

Après 3 années intenses de concertation à l'échelle du Bassin de la Loire avec plusieurs dizaines de réunions menées par SOS Loire Vivante (11 fédérations et plus de 80 associations) et un document synthétisant les propositions associatives, l'année 2014 devait voir le démarrage opérationnel du Nouveau Plan Loire. Non seulement il n'a pas démarré (seul le programme européen Feder Loire a été mis en place), mais en plus les principales propositions de nos associations n'ont pas été intégrées. Nous sommes restés impliqués notamment aux dates suivantes : 26 mai - plateforme Recherche Données Information ; 12 juin – Conférence annuelle des acteurs ; 10 décembre – Conférence Loire au Cœur des l'Europe des fleuves

Consultation pour le SDAGE 2016-2021 : SOS Loire Vivante engagé à nouveau

Après la participation à la consultation de 2013, SOS Loire Vivante a déposé de nouveau un dossier fin 2014 pour pouvoir informer et recueillir l'avis du grand public sur les grandes orientations du futur SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 (schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Au programme de la consultation prévue début 2015 : diffusion d'émissions de radio thématiques, animations et stands dans des universités, lycées et collèges du bassin...

Action financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Big Jump et Dimanche au bord de l'eau ligérien

Depuis 2005, SOS Loire Vivante coordonne en France les Big Jump et Dimanches au Bord de l'Eau Ligérien qui sont de véritables fêtes de la baignade et de la qualité de l'eau en lien avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau visant l'atteinte du bon état écologique des différents milieux aquatiques dans toute l'Europe d'ici 2015.

Le dimanche 13 juillet 2014, s'est déroulé une nouvelle édition dite « régionale » des big Jump sur 200 sites de 11 pays européens, coordonné par SOS Loire Vivante-ERN. En France, 25 manifestations officielles ont été organisées sur de nombreuses rivières comme la Durance, la Seine, la Marne, le Lot, la Dordogne... Pour le Bassin de la Loire, SOS Loire Vivante a également coordonné, avec l'appui de ses divers partenaires organisateurs (principalement des collectivités et des associations), 13 événements festifs, dont 11 sur le Haut bassin de la Loire (Saint Eulalie, Arlempdes, Plage de Goudet, Mas de Bonnefont, Plage Serre de la Fare, Pont de Lavoûte Chilhac, Beauzac, Monistrol sur Loire, Aurec sur Loire, La Séauve sur Semène, Vieille-Brioude). Les autres sites sur la Loire et ses affluents sont : Nevers, Angers.

Action financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

www.bigjump.org

17^{ème} édition de l'action pédagogique Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM)

Le succès de RIFM proposé par SOS Loire Vivante - ERN France depuis 17 ans est reconnu. Cette action continue de mobiliser, grâce à l'art et à la poésie, les enseignants et les jeunes générations pour des rivières vivantes. Pour cette nouvelle édition, la participation a été bonne avec 44 participants repartis sur l'ensemble du bassin de la Loire :

- un nouveau thème mobilisateur « Ma rivière est pleine d'énergie »
- plus de 1000 enfants, soit 34 classes de la maternelle au collège, 5 accueils de loisirs et 5 établissements médico-sociaux ;
- 36 travaux géants (2,5m x 1,5m) en arts plastiques et poésie et 3 projets multimédia
- 1 grande exposition finale en Haute-Loire, dans le village de Colempce (Chadron à 25 km du Puy)
- Exposition finale visitée par quelques centaines de personnes
- 6 classes gagnantes, élues par un jury enfants et un jury de professionnels, et récompensées par des prestations de conteurs.

- 4 expositions "au fil de la Loire" entre le Puy-en-Velay et Nantes, Action financée par le Plan Loire Grandeur Nature et l'Etablissement Public Loire. Partenaire pour les toiles : Altextex Plus d'infos sur www.rifm.fr

Convention pour une hydroélectricité durable

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la « convention hydroélectricité durable », qui permet de concilier le développement de l'hydroélectricité avec la préservation des milieux aquatiques, signée en juin 2010 par un grand nombre de parties prenantes (producteurs d'énergie, élus, association de protection de la nature, représentant de la pêche professionnelle en eau douce,...).

En 2014, SOS Loire Vivante – ERN France a poursuivi son travail concernant le « label hydroélectricité durable » sous forme de nombreux échanges avec d'autres bassins. Notamment lors des états généraux de Megève, les 9 et 10 octobre. Lors de ces journées, auxquelles participe l'association nationale des maires de Montagnes, des contacts ont été pris avec le programme européen Alpine Space et le programme du WWF Suisse EALP avec comme objectif de comparer les labels utilisés ou en cours de développement. Une rencontre avec la Compagnie Nationale du Rhône a également eu lieu afin de partager l'expérience acquise concernant la labellisation sur le Rhône et la capacité à trouver des clients prêts à racheter l'énergie à un prix majoré. Parallèlement, des rencontres d'information et de sensibilisation ont eu lieu avec 4 propriétaires de centrales situés dans le Haut Allier principalement.

SOS Loire Vivante – ERN France a également participé aux réunions du groupe de travail « Impact de l'hydro sur développement économique local » piloté par la Députée Mme Battistel, le 15 janvier et le 22 septembre et au comité de suivi de la convention pour une hydroélectricité durable du 10 juin.

Actions sur le Haut Bassin de la Loire et de l'Allier

25 ans SOS Loire Vivante

Les 12 et 13 juillet 2014, SOS Loire Vivante fêtait ses 25 ans d'engagement pour une Loire Vivante. A cette occasion, elle organisait 2 jours de festival au cœur de la Haute Vallée de la Loire, sur le site historique de Serre de la Fare (43370 Solignac-sur-Loire).

500 visiteurs étaient présents sur le weekend et une trentaine de bénévoles ont participé à l'organisation de cette fête.

Le programme du festival était très riche, placé sous le signe de la protection des rivières et de la préservation de la continuité écologique :

- Le parcours artistique créé et cordonné par Christiane Fontvieille (bénévole de l'association) avec 8 autres artistes : transferts de portraits sur des pierres immergés, photos et poèmes, jeux d'optiques, anamorphose... étaient installées le long de la Loire et de la Gazeille entre le village et Colempce et la Plage du pont de Chadron
- 5 groupes de musique en concert.
- L'éclairage et la sonorisation du weekend étaient assurés en Négawatt, c'est-à-dire des installations de faible consommation alimentées par une énergie autoproduite sur place grâce à des panneaux solaires et des vélos.
- La tente du dialogue : cette fête se voulait aussi un moment de partage et d'échange sur l'avenir de la Haute Vallée de la Loire. Un débat était donc organisé le dimanche matin sur ce thème, auquel étaient invités les habitants, les élus locaux, les associations (y compris chasseurs, sports motorisés...) de la vallée. Le projet de Réserve Naturelle Régionale à notamment été évoqué.
- Plusieurs expositions étaient présentées :
 - L'exposition 25 ans d'engagement pour une Loire Vivante : une centaine de photos retraçant le combat de SOS Loire Vivante pour la Loire était installée sur les arbres du site de Serre de Fare qui aurait été noyé si le barrage avait été construit.

- L'exposition Rivières d'Images et Fleuves de Mots édition 2014 : une quarantaine d'œuvres géantes présentant le travail des enfants du bassin de la Loire autour d'un projet de sensibilisation à la rivière mêlant art et éducation à l'environnement.
- L'exposition Haute Vallée de la Loire : créée en 2009 par SOS Loire Vivante ces 10 panneaux présentent les richesses et atouts de la Haute Vallée de la Loire ainsi que le projet de classement en Réserve de Biosphère UNESCO.
- Projection du film Le Combat du Fleuve Sauvage de Philippe Péan (2013). Ce documentaire de 25 min a été projeté deux fois au cours du weekend. Il retrace le combat citoyen de la fin des années 80 qui a conduit à la mise en place d'une nouvelle politique de l'eau sur tout le bassin de la Loire avec l'abandon des grands projets de barrage et une meilleure prise en compte du fonctionnement naturel du fleuve.
- L'organisation d'un Big Jump géant

Programme du festival anniversaire SOS Loire Vivante - 12 et 13 juillet 2014

**tout le weekend,
samedi dès 13h et dimanche dès 10h**

- * parcours artistique le long de la Loire et de la Gazeille, du pont de Chadron à Colempce, avec des œuvres des artistes : Fred Arrivé, Barbara Arrivé, Patrick Damiolini, Christiane Fontvielle, Violaine Ripoll et Jérôme Leyre.
- * tyrolienne de 100m pour traverser la Loire
- * exposition photos, anamorphose par Christiane Fontvielle
- * projection du film "Le combat du fleuve sauvage" de Philippe Péan
- * tente du dialogue, débats et réunions associatives
- * à boire et à manger bio et local
- * énergies Négawatt, venez pédaler pour nous éclairer !

sous chapiteaux
accès libre



samedi dès 17h30

Concerts :

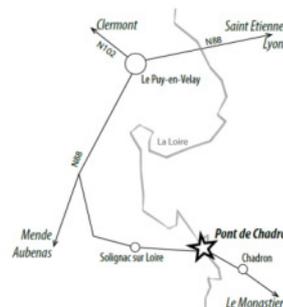
- * Manu Perez . accordéon
- * Skyfleet . trad irlandais
- * Les Oiseaux de passage . chanson française
- * Sam Trad . traditionnel
- * Bohétopie . chanson festive
- * Pro IB . rock alchimiste issu des sources de la Loire

dimanche

- 11h30 : apéro en musique et débats, pique-nique géant
- 13h : prises de paroles et film
- 15h : Big Jump

Infos pratiques :

SOS Loire Vivante, ERN France
8 rue Crozatier
43000 Le Puy-en-Velay
04.71.05.57.88
sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org



Emergence du projet de Réserve de Biosphère UNESCO

Le projet de Réserve de Biosphère Sources, Gorges et plateaux Loire Allier Ardèche se fait par étapes et par intégration successive car les territoires connaissent des dynamiques économiques et sociales ainsi qu'une organisation institutionnelle différente. Les actions 2014, menées sur l'ensemble du périmètre de la Haute vallée de la Loire, ont servi la mise en synergie et la concertation du territoire pour ce projet de réserve de Biosphère unique au monde. C'est une démarche locale avec une perspective globale.

Ainsi en 2014, plusieurs dizaines de réunions ont eu lieu avec différents acteurs locaux, que ce soit par rapport aux volets économique, environnemental ou socioculturel. L'association a ainsi rencontré, avec l'idée de co-construction et de gouvernance participative, des acteurs tel que le CPIE du Velay, le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, l'ONF 07 et 43, le Groupement d'Action Leader des 3 Sources, de nombreux Offices de Tourisimes et des Mairies, ainsi que des acteurs locaux (chasse, pêche, hébergements-Restaurations, etc.) ...

2 conférences ont été organisées le 16 janvier et le vendredi 25 juillet des au Puy en Velay et à St Martin de Fugères. Ces rencontres portaient sur le thème de la vie des Hommes, en lien avec leur environnement et étaient ouvertes à tous : aux habitants, citoyens, élus, artisans, commerçants, entrepreneurs, associatifs ... L'association SOS Loire Vivante a également participé à une Conférence, débat, tables rondes samedi 27 septembre 2014, en présence de Pierre Rabhi agriculteur, écrivain, philosophe, pionnier en agro-écologie. Ces rencontres et ces échanges ont permis d'inscrire ce projet Réserve de Biosphère Loire Allier Ardèche dans le territoire pressenti et l'association a ainsi pu accompagner des démarches de territoire tel que la création de la maison de la Nature à Colempce, le Géopark UNESCO dans le PNR des Monts d'Ardèche, la création du PNR des Sources et Gorges du Haut Allier...

De même, SOS Loire Vivante a participé au réseau MaB, avec d'autres Réserves de Biosphère, comme par exemple avec cette journée à Nîmes concernant l'Ecologie Territoriale et réunissant des universitaires, des scientifiques et des responsables du comité français UNESCO ainsi que 6 Réserves de Biosphère française.

Soutien au projet de réserve naturelle Régionale Haute Vallée de la Loire

La Réserve naturelle régionale Haute Vallée de la Loire est située sur les terrains qui devaient être noyés par l'ex-projet de barrage de Serre de la Fare (entre Solignac sur Loire et St Martin de Fugères/ Goudet) et à vocation a devenir une des futures "Zones Cœurs" de la Réserve de Biosphère UNESCO Sources, Gorges et Plateaux Loire Allier Ardèche.

Après la concertation de fin 2013, des acteurs locaux, menée par le Conseil Régional Auvergne et l'Etablissement Public Loire (EPL), porteurs du projet, plusieurs autres réunions ont eu lieu en 2014 : l'association a participé le 21 janvier à la réunion avec des propriétaires privés à la Mairie de Chadron. Des rencontres et discussions entre l'EPL, le Conseil Régional Auvergne, les mairies et une nouvelle association opposée à tout règlement ont eu lieu en septembre 2014.

Tout au long de l'année notre association a collaboré avec des associations environnementales locales tel que le REN 43, la LPO, le CEN Auvergne... ainsi qu'avec des acteurs institutionnel tel que la Mairie de Chadron. SOS LOIRE Vivante-ERN France a de plus participé au développement du projet d'installation d'un jeune agriculteur Bio, Monsieur Michel Romain sur Chadron et le Chambon (Solignac sur Loire).

Organisation également d'une discussion ouverte en juillet 2014 avec les opposants au projet, des enduranceurs, des responsables de la Forêt, de la pêche, de la chasse, de la fédération de protection de l'environnement... lors des 25 ans (cf. plus haut).

En novembre 2014, SOS Loire Vivante-ERN France a participé à la réunion au Brignon, à l'invitation de l'association regroupant les opposants. Nous avons défendu le projet de Réserve et apporté des arguments solides en faveur de ce projet d'avenir et tenté de pointer les allégations fantaisistes.

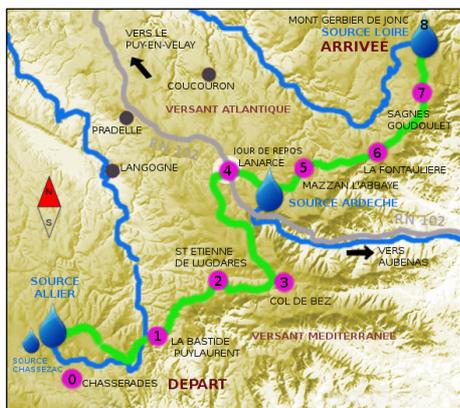
Nous avons également envoyé à tous les foyers de la Haute Vallée de la Loire un argumentaire en 10 réponses aux questions les plus souvent posées.

10^{ème} Voyage au cœur de la Loire : «Marche des 3 Sources Loire Allier Ardèche»

L'année 2014 a été l'occasion de mettre en avant le projet de réserve de Biosphère UNESCO, en organisant un Voyage de sensibilisation et d'études au cœur des sources de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche du 01 au 10 août 2014.

Aperçu du voyage en quelques chiffres :

- 100km parcourus en 8 étapes de Chasseradès (Source de l'Allier) jusqu'au Mont Gerbier de Jonc (Source de la Loire), en passant par le col de la Chavade (source de l'Ardèche).
- 8 jours de randonnée (entre 8 et 18 kms par jour)
- 25 participants en moyenne chaque jour et 42 participants différents au total
- 22 intervenants et acteurs locaux mobilisés
- 24 animations et 2 Veillées organisées par SOS Loire Vivante
- 500 repas confectionnés par la cuisine mobile équipée et autonome
- 1 bureau mobile dans un camping-car (ordinateur, imprimante et connexion internet)



La «Marche des 3 Sources Loire Allier Ardèche» a permis de faire connaître les terroirs, les paysages exceptionnels et les nombreux projets de développement durable des acteurs locaux de ces hautes terres d'eau et de moyenne montagne, pour les rendre abordables au plus grand nombre. Cette Marche a relié les hommes et les terroirs, en vue de fédérer les initiatives. Chaque jour, le parcours emprunté et les animations proposées avaient pour but de faire découvrir le château d'eau des Sources Loire Allier Ardèche, pressenti pour être reconnu Réserve de Biosphère UNESCO et corridors écologiques majeurs.

Nous avons rencontré les acteurs locaux, des structures, pour mieux comprendre les enjeux, de mettre en lumière les points forts et des réalisations exemplaires, ainsi que les difficultés et les menaces. De nombreux enjeux ont pu être explorés : ligne de partage des eaux, découverte des sources et des dispositifs de protection, contrats territoriaux, impacts humains sur les milieux humides, pollutions animales et chimiques, projets durables, ... Ce territoire d'une richesse naturelle unique en Europe est habité par des hommes partageant une même culture, la culture de l'eau de montagne ! Les paysages préservés ou façonnés par l'agriculture pastorale et les activités humaines forment une mosaïque grandiose, celle du plus important château d'eau de France. Fiers de vivre au « pays », les habitants connaissent pourtant des difficultés et de nombreuses menaces pèsent sur la vie économique (Peu d'emploi, désertification, vieillissement de la population...), la biodiversité (drainage, modification du milieu...), et le patrimoine socioculturelle et identitaire qui fait le « país » (langue, savoir-faire, chants, danses, gastronomie...). SOS Loire Vivante propose, via le programme de l'UNESCO, des outils pour aider à organiser une gouvernance et une co-construction de cohérence et d'actions.

Campagne pour un nouveau Poutès

La constitution du dossier administratif et la réalisation des études techniques, en vue du renouvellement de la concession du barrage de Poutès, se sont poursuivies. SOS Loire Vivante – ERN France a participé une réunion du comité de pilotage le 2 décembre : présentation de l'état d'avancement du dossier technique. L'enquête publique pour le renouvellement de la concession est annoncée début 2015 et l'enquête publique pour les travaux fin 2015-2016.

SOS Loire Vivante fait partie du groupe communication sur Poutès avec le PNR et le SMAT du Haut Allier. Une plaquette présentant le projet et son contexte a été rédigée et éditée fin 2014. Plusieurs réunions groupe communication ont été nécessaires pour trouver le bon compromis (9 janvier, 11 février, puis par téléphone). Une première réunion pour le lancement d'un site internet collaboratif le 28 octobre a également eu lieu. Ce site internet présentera le projet Poutès dans son ensemble mettant en valeur chacun des acteurs.

SOS Loire Vivante a visité le 11 juillet le site d'expérimentation de Chatou où un modèle réduit du barrage de Poutès a été créé afin de tester et d'optimiser les futurs aménagements.

Action financée par le Ministère de l'Ecologie

Valorisation et mise en réseau des outils et acteurs pédagogique sur le saumon et la rivière

SOS Loire Vivante-ERN France a initié en 2014 un projet de valorisation des outils pédagogiques sur le saumon et la rivière Allier et de mise en réseau des partenaires et des sites accueillant du public autour de la thématique saumon.

En effet, lors du deuxième colloque « des Saumons et des Hommes », organisé à Brioude en octobre 2013, par SOS Loire Vivante – ERN France, de nombreuses discussions ont porté sur la nécessité de renforcer la communication et la sensibilisation vers le grand public pour qu'il se réapproprie ce patrimoine. C'est l'objectif du projet.

En 2014 SOS Loire Vivante a donc animé ce projet. Plusieurs échanges bilatéraux et réunions ont eu lieu à ce sujet (le 7 février avec la Maison du saumon, et la Mairie de Brioude, le 26 février avec la Ville de Vichy, le 7 mars avec le Conservatoire National du Saumon Sauvage (CNSS), le 10 avril avec l'ensemble des parties partenaires (MDS, CNSS, Ville de Vichy et Ville de Brioude).

Il en ressort une forte volonté de mener de manière coordonnée des actions sur le saumon, la rivière et la continuité écologique. Une série d'actions a d'ailleurs été imaginée, à développer en 2015.

Implication dans les SAGE

SAGE Loire Amont

Nous avons participé à dix réunions du SAGE Loire amont pour suivre l'élaboration des documents du SAGE Loire amont conformément à la stratégie votée en janvier 2014. Nous suivons depuis 2011 les études sur l'impact du complexe de Montpezat sur la Loire amont, lancée par le SAGE Loire Amont. Le bureau du SAGE Loire Amont a voté en faveur du débit minimum biologique. Nous continuons de porter une attention particulière à ce dossier qui est l'enjeu majeur du secteur reconnu par l'ensemble des acteurs.

Les réunions 2015 :

28 janvier 2014 : Vote de la CLE sur la stratégie du SAGE Loire amont

28 février 2014 : réunion du groupe d'expert Montpezat : présentation des divers scénarii pour l'amélioration des nouveaux débits réservés (passage du 40^{ème} du débit moyen au 20^{ème} depuis le 1^{er} janvier 2014)

31 mars 2014 : réunion préalable au lancement du comité de rédaction des documents du SAGE : méthodes et calendrier

12 juin 2014 : Réunion de bureau de la CLE du SAGE avec un débat autour des scénarii pour l'amélioration des débits réservés de Montpezat

04 juillet 2014 : Réunion du comité de rédaction sur la thématique gestion quantitative

08 septembre 2014 : Réunion du comité de rédaction sur la thématique gestion qualitative de la ressource en eau

19 septembre 2014 : Réunion du comité de rédaction sur la thématique des ouvrages hydrologiques

3 novembre 2014 : Réunion du comité de rédaction sur la thématique des milieux aquatiques

11 novembre 2014 : Réunion du bureau de la CLE du SAGE Loire Amont validation des documents du SAGE LA sur la forme et le fond avant le vote de la CLE prévu début 2015.

17 novembre 2014 : Réunion du comité de rédaction pour finaliser les documents du SAGE Loire Amont

SAGE Haut Allier

En 2014, SOS Loire Vivante a participé à l'écriture des documents du SAGE Haut Allier suite à la validation de la stratégie en septembre 2013. Globalement, le SAGE Haut-Allier est relativement ambitieux notamment en matière de préservation des zones humides et des espèces patrimoniales.

Les réunions 2015 :

23 mai : Réunion du comité de rédaction sur la thématique qualité de l'eau, 16 juin sur la thématique quantité de l'eau et les zones humides, 3 juillet sur la thématique des inondations, 7 juillet sur la thématique de la biodiversité et milieux aquatiques

Participation à diverses commissions, réunions et autres

SOS Loire Vivante continue de représenter le monde associatif aux différentes commissions de réflexion et de décision sur le thème de l'eau et des rivières dans le département, participe à la dynamique associative et à divers actions et projets. Voici quelques dates (non exhaustives)

26/01 : AG APPMA de Chadron ; 08/02 : participation à l'inauguration de la rénovation du village de Colempce (à Chadron) ; 28/02 : Rencontre avec Mme Biscara, Nouvelle directrice de la délégation Loire Allier Amont l'Agence de l'Eau ; 05/03 : rencontre avec le Préfet de Haute Loire ; 12/03 : 30 ans de l'EPL à Orléans ; 27/04 : participation à l'Assemblée générale de l'Association Protectrice du Saumon (APS) ; 14/06 participation à l'Assemblée Générale du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne ; 16/06 rencontre avec le Député Vigier ; 16/07 accueil AlterTour à Serre de la Fare ; 16/09 intervention à la projection du film DamNation par GoodPlanet ; 22/10 :réunion à l'ONEMA pour le suivi du partenariat ; 27/11 présentation PLU en mairie de Solignac sur Loire ; ...

Veille environnementale

Sites Natura 2000 « Gorges de la Loire »

Le 4 juin 2014, nous avons été invités par Jérôme Surel, adjoint à la mairie de Chadron pour accompagner le projet de la commune de réaliser un Contrat Natura 2000 pour réglementer la circulation des engins à moteur sur un chemin patrimonial situé vers la cascade de la Louade. Le 2 décembre 2014 SOS Loire Vivante a participé à 2 réunions de présentation des nouvelles Mesures Agroenvironnementales (MAEC) pour le Contrat territorial du Haut-Lignon (à Tence) et pour le site Natura 2000 Gorges de la Loire (au Puy-en-Velay).

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de Haute-Loire

Une réunion par mois est programmée. Depuis 2009, SOS Loire Vivante a été désignée pour représenter les associations de protection de la nature de la Haute-Loire. Désormais l'association donne un avis au préfet sur les sujets qui relèvent de la Loi sur l'eau ou encore des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Les réunions : 23 janvier, 20 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin, 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre

Commission de la Nature, des Paysages et des Sites – formation carrières

Depuis novembre 2009, SOS Loire Vivante est membre de cette commission qui se réunit une à deux fois l'an. Nous représentons les associations de protection de la nature et donnons un avis au préfet par rapport au dossier de demande d'autorisation à exploiter des carrières altiligériennes. En 2014, nous avons participé à la seule réunion en date du 10 juin.

En qualité de membre de cette commission et représentant des associations de protection de la nature, nous avons rencontré l'association pour la Sauvegarde de la Varrenne de Montlet dans nos locaux le 23 septembre et à Montlet le 21 octobre. Cette association lutte contre un projet d'extension de la carrière de Montlet appartenant à Jalicot – Eurovia (ex-SMTV).

Révision du schéma des carrières de Haute-Loire

Depuis 2012, SOS Loire Vivante – ERN France participe à la révision du schéma des carrières de la Haute-Loire conduit par la DREAL Auvergne. Il fixera les grandes orientations en matière d'exploitation des ressources minérales et de préservation de l'environnement pour les dix prochaines années. SOS Loire Vivante a participé à des groupes de travail en tant que membre de la Commission de la Nature, des Paysages et des Sites : 16 janvier, 27 mars (validation finale du document avant consultation du public).

Le département est un gros producteur de granulats en roche massive et importe beaucoup d'alluvions fines comme le sable. Malgré nos remarques, l'importation du sable de la Vallée du Rhône ne se fera pas par le ferroviaire, car cela nécessite des investissements très importants sur la ligne Le Puy / Saint Etienne : mise en place d'une deuxième voie et d'un élargissement des tunnels... Nous avons obtenu une belle avancée dans la remise en état des gardes (carrière de pouzolane) qui sera particulièrement poussée pour garder le paysage intact. A noté également, qu'aucun projet de carrières ne pourra voir le jour dans les Réserves Naturelles Régionale actuelles ou future. SOS Loire Vivante sera vigilante sur ce dossier où les carriers vont pousser pour ouvrir de nouveaux sites d'exploitation, plus particulièrement dans la zone de la future biosphère UNESCO des sources et des Gorges de la Loire et l'Allier.

Contrat Territorial de la Borne et du Haut-Lignon

Depuis 2013, le SICALA de Haute-Loire a relancé un projet de Contrat Territorial sur la Borne. SOS Loire Vivante est membre du comité de pilotage. En 2014, nous avons suivi avec attention l'élaboration du Contrat Territorial en participant à de nombreuses réunions : 13 février : Réunion du comité de pilotage ; 26 février : Réunion du groupe de travail agriculture et qualité de l'eau ; 10 avril : Réunion du groupe de travail pesticides ; 28 avril : Réunion du groupe de travail communication et sensibilisation ; 30 septembre : Réunion du groupe de travail sur les indicateurs de suivi du contrat ; le 24 septembre 2014 SOS Loire Vivante a participé au comité de pilotage du Contrat Territorial du Haut-Lignon à Tence pour le suivi du contrat territorial en cours (fin de la première année du deuxième contrat).

Plan Climat Energie Territorial du Conseil Général de Haute-Loire

SOS Loire Vivante a participé à deux ateliers (eau et biodiversité) dans le cadre du diagnostic de ce plan climat qui vise à améliorer le bilan carbone des politiques menées par le Conseil Général de la Haute-Loire. Le Réseau Ecologie Nature de la Haute-Loire suit globalement ce dossier pour les associations de protection de la nature dans le département et nous informe régulièrement des avancées. Les réunions en 2014 ont eu lieu les : 20 février et 9 avril.

Charte des bonnes pratiques « Sports nature »

Depuis 2013, SOS Loire Vivante a participé aux réunions de concertation pour l'élaboration de cette charte des bonnes pratiques des sports nature en Haute-Loire. Ce travail fait suite au travail de Léo Malzieux, stagiaire du Conseil Général de Haute-Loire, sur concilier la pratique des sports motorisés et la conservation de la biodiversité. Cette charte est en cours de finalisation, une première version a été soumise aux remarques des acteurs du territoire. Pour SOS Loire Vivante, c'est un premier pas, mais cette charte pourrait être plus pédagogique au lieu d'être un catalogue de restriction. Nous pensons qu'il faut expliquer pourquoi certains comportements et type de pratiques impactent la biodiversité et le respect des autres utilisateurs. Par exemple, dans le projet de charte, on trouve comme « consigne », « Je reste sur les chemins », c'est une obligation réglementaire. Cependant, le document ne dit pas pourquoi il convient de respecter cette obligation et quelles sont les peines et amendes encourues.

SOS Loire Vivante souhaite que ce projet de charte soit accompagné par des journées de sensibilisation des pratiquants licenciés et non licenciés pour faire connaître la réglementation, les spécificités de notre territoire et les richesses écologiques et patrimoniales.

Interventions et accompagnement de scolaires, étudiants et grand public

Comme chaque année, nous sommes régulièrement sollicités pour intervenir pour présenter l'histoire du combat pour la Loire ou encore faire découvrir la biodiversité inféodée à la dynamique fluviale. En 2014 nous avons accueillis sur le site historique de la lutte à Serre de la Fare, un groupe d'une cinquantaine de cyclistes d'Alter Tour. Nous sommes également intervenus à l'Institut des Science de la Vie et le Terre de Vals-près-Le-Puy auprès d'une trentaine d'élèves de Première et Terminale pour présenter le point de vue de l'association sur les impacts des barrages et seuils en rivières.

Dans le cadre du Festival des Mauvaises Graines, organisé par la Maison Pour Tous de Chadrac, nous avons également organisé une balade sur les rives de la Borne jusqu'à la confluence avec la Loire et présenté notre vision d'ensemble de cet espace.

Lors de l'ouverture du Mas de Bonnefont, nous avons accueilli une quinzaine de bénévoles pour nettoyer le Mas et l'après midi près de 60 marcheurs nous ont rejoint pour une balade guidée.

Le 12 octobre 2014, nous avons tenu un stand d'informations à la foire bio de Beaulieu sur le thème de la qualité de l'eau.

Action juridique contre la centrale photovoltaïque en zones humides de Saint Christophe sur Dolaizon

SOS Loire Vivante avec le REN 43 a contribué à l'enquête publique, portant sur le permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol de 17,7ha (25 370 panneaux photovoltaïque) dont 80% en zones humide, en demandant de revoir ce projet consommateur d'espace naturel fragile. Le permis a été autorisé le 22 octobre 2014. SOS Loire Vivante et le REN 43 ont alors rencontré un avocat le 11 décembre 2014 afin de préparer un recours gracieux à l'encontre du permis. Le recours a été déposé au tribunal le 15 décembre. L'affaire se poursuit en 2015.

Suivi de la digue de Bas en Basset

Fin 2013, la digue de Bas en Basset était régularisée. Une étude de dangerosité devait être rendue fin 2014, mais nous n'avons aucune information, malgré la rencontre avec la Direction Départemental des Territoires en date du 22 décembre, où le sujet a été évoqué.

Nous demandons toujours la tenue d'une table ronde des acteurs et une étude hydraulique globale sur l'ensemble du secteur.

Actions menées avec la fédération des associations de protection de l'environnement REN 43

Initié en 2010 et créé par 5 associations fondatrices dont SOS Loire Vivante (qui en a également assuré un temps le secrétariat et qui met à disposition ses locaux et son matériel), le Réseau Ecologie Nature Haute Loire est une fédération qui regroupe 23 associations de protection de l'environnement en 2014, à laquelle l'antenne Haute Loire de SOS Loire Vivante adhère.

En 2014, concernant l'eau, SOS Loire Vivante et le REN ont déposé un recours gracieux, avec l'aide d'un avocat, contre le projet de parc photovoltaïque à St Christophe sur Dolaizon en zone humide (cf. plus haut)

et ont poussé pour que les institutions agissent pour réduire les pollutions dans la Loire issues de la décharge de Vorey.

Nous avons également participé activement à la vie du REN avec 7 réunions du Bureau (20 février, 24 mars, 23 juin, 30 juin, 4 septembre, 29 septembre, 19 novembre), à 3 réunions du CA (12 mai, 03 novembre et 01 décembre) et à l' AG (le 1^{er} avril)

Campagne contre la reconstruction du Barrage des Plats, barrage du non sens

SOS Loire Vivante continue de soutenir les actions de terrain et la communication concernant la reconstruction du barrage des Plats sur la Semène, dans le département de la Loire.

Durant l'été, la Fédération de Pêche du 42 demandait au juge des référés la suspension de l'arrêté de reprise des travaux du Barrages des Plats pour irrégularités, défaut de concertation et non respect de la législation sur l'eau (notamment la continuité écologique). SOS Loire Vivante avait soutenu cette démarche par une requête en intervention auprès du Tribunal Administratif. Hélas, la plainte a été rejetée fin juillet par le Tribunal qui a estimé qu'il n'y avait aucun doute sérieux sur la légalité de l'arrêté. Les travaux ont donc été achevés. Nous demandons que ce barrage du non sens ne soit pas rempli et que les alternatives d'interconnexion aux réseaux d'eau potable existants soient mises en place. Comme dans le Tarn avec Sivens, le barrage des Plats montre une politique d'aménagement en France qui part à la dérive : gaspillage des fonds publics, non prise en compte d'alternative, surdité des pouvoirs publics aux demandes de dialogue de la société civile, destruction de la nature...

Suivi de la carrière Jalicot/Eurovia de Salignac sur Loire

Les échanges entre SOS Loire Vivante et les responsables locaux et régionaux ont continué en 2014 (17 juin ; 06 novembre) car Jalicot (ex-SMTV) souhaite prolonger son activité au-delà de 2017, qui est la date d'échéance de leur autorisation d'exploitation.

SOS Loire Vivante se positionne toujours clairement pour la fermeture définitive de la carrière si de nouvelles dessertes routières ne sont pas créées solutionnant les problèmes de sécurité et de nuisances et si la diminution des atteintes aux écosystèmes et à l'environnement n'est pas significative.

Actions en Loire Moyenne

Actions sur le Cher pour rétablir la continuité écologique

La partie « canalisée » de la rivière Cher, c'est-à-dire aménagée pour la navigation au XIXe siècle entre Tours et Noyers-sur-Cher, est gérée par le syndicat intercommunal du Cher canalisé, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial. Ce dernier arrivait à échéance le 31 décembre 2013. Le projet de nouvel arrêté, finalement pris au mois de janvier, avait fait l'objet de nombreuses réserves de notre part, notamment sur sa non-conformité aux exigences réglementaires relatives à la continuité écologique. Celles-ci n'ont pas été entendues : les préfets ont signé un nouvel arrêté en amputant la période d'ouverture des barrages, et donc de migration, d'une dizaine de jours, et ont renvoyé l'équipement d'une passe à poissons sur le barrage de Civray à 2016, au mieux...

Nous avons ainsi déposé un recours gracieux contre cet arrêté avec plusieurs associations (FNE, Fédération Nationale de pêche, SEPANT, TOS, Association des pêcheurs professionnels du bassin de la Loire). Celui-ci a été rejeté. Nous avons donc déposé un recours devant le tribunal administratif d'Orléans.

Suivi du barrage de Descartes

Le barrage de Descartes sur la Creuse (37) fait à nouveau parler de lui. Cet ouvrage, géré depuis 2002 par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, est sans usage depuis 1961 suite à l'arrêt de sa production électrique. La gestion de l'ouvrage a été transférée pour trois ans à la SEML EnerSIEL au 1er juillet, une entreprise publique locale créée par le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire. Son but, en association avec la société Hydrocop : "Réaliser des études de faisabilité d'aménagement d'une production hydroélectrique sur le site", ainsi que des études sur le respect de la continuité écologique. Nous serons très attentifs à ce projet !

Actions et thèmes en Loire Aval Estuaire

Campagne pour la protection de l'estuaire

L'association suit le dossier sur la création d'une réserve naturelle nationale à l'échelle de l'Estuaire de la Loire, depuis son origine, c'est-à-dire depuis l'annonce par M. Borloo, ancien ministre de l'Ecologie, le 19 juin 2009.

Dans le but notamment de confirmer ce projet, les services de l'Etat ont engagé une démarche intitulée « Pacte de l'Estuaire ». Le souhait est d'établir une vision partagée de l'Estuaire de la Loire à long terme, avec ses différents enjeux et projets d'aménagements. Plusieurs réunions ont eu lieu pour travailler sur un document au cours de l'année 2014 auquel nous n'adhérons pas complètement. Plusieurs tentatives de reformulation ont eu lieu, mais ne donnant pas satisfaction.

De façon concomitante, la Région Pays de la Loire a lancé une démarche de préfiguration d'un Parc Naturel Régional pour l'Estuaire de la Loire. Dans ce cadre, l'association a participé à plusieurs réunions et a été auditionnée par le bureau d'études mandaté par la Région. Le projet de parc se poursuit.

Les aménagements du Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire

SOS Loire Vivante est chargée de la coordination des associations LPO44, Bretagne Vivante et FNE Pays de la Loire notamment, sur les problématiques relatives aux projets du port de Nantes Saint Nazaire. L'association est membre de la CLE Estuaire et du Conseil de Développement du Port de Nantes Saint Nazaire. Ces deux instances se sont réunies à plusieurs reprises cette année. Nous avons également des échanges réguliers avec des membres du Grand Port de Nantes Saint Nazaire.

Les associations sont intervenues sur plusieurs projets en particulier cette année.

- *Prototype éolien du Carnet et projet d'aménagement du site du Carnet*

Cette éolienne, la plus grande du monde, a été installée sur le site du Carnet au cours du premier trimestre 2012 et inaugurée au mois de mars. L'association SOS Loire Vivante fait partie des représentants associatifs dans le comité de suivi du prototype. Nous veillons à ce que les mesures compensatoires soient correctement mises en place et suivies.

C'est sur ce même site du Carnet qu'est attendu depuis 2009 un plan d'aménagement global de la zone. Aussi, au cours de l'année 2014, plusieurs rencontres avec le Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire ont permis d'échanger sur ce projet d'aménagement.

- *Participation à une enquête publique concernant le projet de démantèlement de navires sur le Port de Saint Nazaire*

Cette année a également été l'occasion de produire un avis concernant le projet de démantèlement de navires sur le Port de Saint Nazaire en avril 2014.

Le rééquilibrage du lit de la Loire : un programme d'actions va être lancé

L'association suit depuis plusieurs années les projets de rééquilibrage du lit de la Loire en Loire Aval. Ainsi, nous faisons partie de plusieurs comités de suivi : seuils du Fresne, remodelage des épis de la Loire, programmes de dévégétalisation, Commission Locale des Usagers de Voie Navigable de France, etc.

Le projet de rééquilibrage du lit de la Loire entre Angers et Ancenis fait enfin l'objet d'un programme d'actions plus important à l'horizon de 14 ans pour un coût de 62 millions d'euros. Globalement, les interventions envisagées ne conduiront pas à un rehaussement significatif de la ligne d'eau d'étiage mais plutôt à maîtriser l'évolution négative du lit de la Loire.

Un projet de croisière sur la Loire

Une société spécialisée dans les croisières, CroisiEurope, a annoncé en début d'année qu'il sera possible de naviguer à bord d'un bateau à aubes dès 2015 de Saint Nazaire à Saumur. La description du bateau en question a amené plusieurs associations dont la nôtre (Comité pour la Loire de Demain, France Nature Environnement Pays de la Loire, Coordination LPO Pays de la Loire, Sauvegarde de l'Anjou, Sauvegarde de la Loire Angevine) à faire part de nos réserves et de nos doutes sur le fait que ce bateau soit bien adapté à

la Loire. Que ce soit en été en raison de seuils ou de hauts fonds, ou, en moyenne saison, en raison des ponts, les croisières du promoteur risquent d'être sérieusement hypothéquées...

Nous avons donc rappelé que les associations ne sont pas opposées à un développement du tourisme fluvial sur le fleuve, dans la mesure où est pris en compte un élément déterminant qui est la « nécessaire adaptation des bateaux au fleuve et à son hydraulité et non l'inverse ».

Suite à nos remarques, la société CroisiEurope a affirmé, au moyen d'un communiqué de presse, sa « réelle bienveillance par rapport à ce projet et sa conscience environnementale ». Nous les avons également rencontrés en octobre, ils ont réaffirmé la prise en compte des contraintes de la Loire dans leur projet.

Contestation du périmètre du SAGE Layon Aubance

Début 2011, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Layon Aubance envisageait d'étendre le périmètre du SAGE en incluant la totalité du Louet. Le Louet n'a aucune cohérence hydrographique avec les bassins du Layon et de l'Aubance, pourtant argument principal pour définir le périmètre d'un SAGE. Le Louet est en effet un bras secondaire de la Loire dont il est un des composants importants de l'hydrosystème de celle-ci. Les bassins du Layon et de l'Aubance ont des problématiques de gestion des débits, de lutte contre les pollutions, etc. qui sont totalement indépendantes de la Loire.

Bien que le Préfet coordinateur de Bassin et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne aient émis des avis défavorables à l'égard de ce projet d'extension, le Préfet n'a pas pris en compte ceux-ci et a signé un arrêté d'extension le 3 juin 2014. En toute logique, car le différend hydraulique était trop important, la Sauvegarde de l'Anjou, la Sauvegarde de la Loire angevine et SOS Loire Vivante ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif contre l'arrêté préfectoral.

Actions nationales et internationales

European Rivers Network représente le volet international de SOS Loire Vivante. Cela permet ainsi à notre association de participer à des programmes européens et à dégager les fonds nécessaires à ces activités.

Campagne Salmon comeback sur le Rhin

ERn-France coordonne la campagne Salmon Comeback, qui vise le retour du saumon à Bâle en 2020 par l'aménagement des ouvrages de EDF sur le Rhin. La deuxième année de cette campagne a principalement concerné le calendrier précis de réalisation des travaux, l'analyse de la faisabilité technique des solutions annoncées par la France, lors de la Conférence des Ministres du Rhin en octobre 2013, et l'atelier international sur Vogelgrun, proposé par les ONG et retenu par le Ministère en 2013. La coalition a également relancé le sujet de la restauration des habitats du Vieux Rhin.

Le 12 Mars 2014 ERN-France a organisé une rencontre entre la coalition d'ONG et EDF pour discuter des détails de la solution court-terme (passe à poisson mobile où les poissons seraient remontés dans une cage sous-marine. Lors de cette rencontre nous avons également visité les travaux de la passe à poisson du barrage de Strasbourg (27 personnes présentes). D'autres rencontres et échanges avec EDF et le ministère ont eu lieu puisque les explications de EDF n'ont pas satisfait la coalition notamment concernant le calendrier. L'atelier sur Vogelgrun (séminaire de partage d'expériences pour rétablir la continuité écologique sur Vogelgrun), intégrant l'avis de tous les experts internationaux et des ONG, a été organisé par la CIPR (Commission Internationale de protection du Rhin) et donne confiance, car il en ressort un panel de solution pour aménager l'ouvrage de Vogelgrun. Le 19 Novembre 2014 ERN France a organisé une journée de rencontre entre français, allemande et Suisse (ONG, services de l'Etat, EDF...) au sujet de la restauration des habitats du Vieux Rhin (18 personnes présentes).

La campagne a mobilisé 3 personnes de l'équipe de European Rivers Network à la fois pour préparer les réunions et les actions clés de la campagne, et réaliser les documents de communication

Le projet Rivières Sauvages

Depuis 2012, notre association est devenue progressivement le porteur et le gestionnaire du projet Rivières Sauvages, assurant seule l'ensemble des charges et des risques associés, le WWF France s'étant retiré.

En 2014, le projet a pris une nouvelle ampleur avec :

- la création du Label "Site Rivières Sauvages" (lancement officiel le 29 avril 2014) en copropriété avec le Fonds Rivières Sauvages. La gestion de ce label a été confiée à l'AFNOR Certification. L'année 2014 a vu la Labellisation de la première rivière française : la Valserine (le 11 octobre à Chézery-Forens).
- la signature de l'accord-cadre national « partenariat pour les Rivières Sauvages de France » entre ERN France, le Ministère de l'Ecologie, les 6 Agences de l'eau française et l'ONEMA, en mai 2014 pour 2 ans. Celui-ci prévoit :
 - 1- la création du réseau des « rivières sauvages labellisées » avec la labellisation des premières rivières candidates ;
 - 2- l'identification des territoires potentiels en lien avec les gestionnaires intéressés par la démarche, le travail de "scan" des territoires des Agences de l'eau à débuter fin 2014 et ce poursuivra en 2015 ;
 - 3- engager un programme de recherche sur les services éco-systémiques des rivières sauvages en lien avec le label, en partenariat avec l'École centrale de Paris ;
 - 4- tester sur plusieurs bassins européens partenaires, la traduction du modèle Français du label et du référentiel, ce dernier point est prévu pour l'année 2015
- l'embauche de 4 personnes dédiées à Rivières Sauvages pour répondre aux engagements de la convention
- la continuation du travail d'animation pour l'émergence de structures porteuses, futures candidates au label « Site Rivières Sauvage » (Le Chéran en Savoie, le Travu et le Fangu en Corse, la Gioune et le Pic en Creuse, l'Estéron dans les Alpes-Maritimes, etc...)

De plus, deux représentants de notre association siègent au Conseil d'Administration et au Bureau du Fonds. Ils ont participé aux nombreuses réunions du Conseil d'Administration (25/09, 11/10 et 19/12) et du Bureau (16/01, 28/01, 04/02, 02/05, 05/06, 07/07, 22/07, 28/08, 25/09, 08/10, 27/10 et 19/12).

Plus d'infos sur www.rivieres-sauvages.fr

Participation à la mobilisation contre le barrage de Sivens

SOS Loire Vivante-ERN France a participé au rassemblement contre le barrage de Sivens. Une délégation de 8 personnes est allée dans le Tarn le 25 et 26 octobre 2014, sur le site de Sivens (rassemblement National), pour soutenir les opposants au barrage. Nous avons tenu un stand, participé à une conférence et présenté le film "Le combat d'un fleuve sauvage".

Ce weekend là, un jeune opposant de 21 ans, Rémi Fraisse, est mort suite à la répression des Forces de l'Ordre. En lien avec plusieurs associations, nous avons écrit un communiqué de presse, appelant à « Arrêter le chantier du barrage de Sivens dans le Tarn, rompre la spirale de la violence, reconstruire les zones humides, repenser l'agriculture ! ».

Nous avons également participé financièrement pour soutenir les 2 collectifs mobilisés contre ce projet d'un autre âge.

Campagne pour une Sélune Libre

Fleuve côtier se jetant dans la baie du Mont St Michel, la Sélune est barrée par 2 barrages obsolètes. Une concertation est en cours depuis plus de 10 ans pour leur effacement. En 2014, notre association a coordonné et animé le collectif d'association les Amis de la Sélune, sur plusieurs facettes : élaboration de positions communes pour l'enquête publique sur l'effacement des barrages de La Roche qui Boit et Vézins, pilotage de la construction du site internet avec Openscop, mise en ligne d'un appel à participation à l'enquête publique (avec plus de 1500 retours). Cela a permis que le commissaire enquêteur donne un avis favorable à l'effacement. Cela était l'aboutissement d'un long travail, qui a été remis brutalement en cause fin 2014 par la Ministre de l'Ecologie.

Participation contre l'aéroport Notre Dame des Landes

Pour rappel, SOS LV en lien avec les associations LPO44, FNE PDL, Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne, soutient la lutte en communiquant sur le projet et sur les actions des opposants, mais aussi d'un point de vue juridique.

Les associations ont contesté devant le tribunal administratif de Nantes 4 décisions relatives au projet d'aéroport en 2014 (deux autorisations loi sur l'eau et deux autorisations espèces protégées). Ces contentieux ont également donné lieu à l'envoi de mémoire en répliques et en dupliques.

Du côté européen, l'UE a mis en demeure la France de se conformer au droit européen vis-à-vis de ce dossier... Une grande avancée pour les opposants.

La mobilisation citoyenne est aussi toujours intense. Deux grands événements ont ponctué cette année :

- Une grande manifestation à Nantes le 22 février avec environ 40 000 personnes. Une délégation de SOS Loire Vivante avait fait le déplacement. Malheureusement, un certain nombre d'individus ont gâché cette manifestation pacifique par de nombreuses violences et dégradations dans le centre ville de Nantes.
- Le grand week end annuel de mobilisation des 5 et 6 juillet sur le thème « L'abandon, c'est maintenant » où notre association était aussi représentée.

Participation active à diverses réunions, commissions, formations, colloques et autres

Par ailleurs des membres de l'équipe de SOS Loire vivante ont assisté pour formation à des colloques, formations, sensibilisation et autres journée d'informations, notamment (non exhaustif)

- 10 janvier : formation sur l'hydroélectricité à Lyon donné par la FRAPNA Loire
- 6-7 mars : conseil scientifique du saumon de l'Allier à Orléans
- 29-30 octobre : colloque eau-énergie à Lyon
- 9 décembre : Journée technique de l'Association Rivières Rhone-Alpes sur la Mobilité des cours d'eau à Bourgoin-Jailleux

2. PARTENAIRES FINANCIERS ET PRINCIPAUX ELEMENTS COMPTABLE 2014

Ils nous ont soutenu financièrement en 2014 : Ministère de l'Ecologie, l'ONEMA, Plan Loire Grandeur Nature (Etat), Etablissement Public Loire, Agence de l'Eau Loire Bretagne (délégation Loire Allier Amont), Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Agence de l'Eau Seine Normandie, DREAL Pays de Loire, Conseil Régional Auvergne, Conseil Régional Rhône Alpes, Conseil Régional Centre, Conseil Général Ain, Conseil Général Haute Loire, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, l'entreprise Patagonia, le WWF Suisse.

Les comptes annuels 2014 réalisés par notre expert comptable, le Cabinet Vincent au Puy au Velay et certifiés par notre commissaire aux comptes, le Cabinet Allègre, Faure et associés à St Germain Laprade n'ont pas pointé de disfonctionnements importants et font état des principaux constats qui suivent.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses sont en augmentation, de + 65K€ passant à 449K€.

En effet, l'effectif salarié 2014 est en progression avec 11 salariés contre 8 salariés en 2013. Les recrutements sont en lien avec le projet Rivières Sauvages. La masse salariale est donc en augmentation de + 55K€ passant à 265K€, tout comme les coûts liés (frais de fonctionnement, déplacement, matériel, ...) qui progressent de +10K€ s'élevant à 184K€.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en forte augmentation, de +50K€ passant à 451K€.

La baisse importante des aides publiques est plus que compensée par des fonds privés. Les aides publiques aux projets sous forme de cofinancement (subventions européennes, nationales, régionales et départementales) sont en baisse (- 61K€ passant à 261K€). A noter également 3K€ d'aides stables au

fonctionnement dont la moitié pour la Haute Loire. Les aides aux postes quant à elles s'élèvent à 20K€ (en baisse de -5K€).

Le nombre d'adhésions payantes a connu une embellie, ainsi que les dons, en doublant (passant à 18K€). Le nombre d'adhérents total (y compris adhérents d'honneur ou adhérents pour services rendus) est cette année 2014, d'environ 2 000.

Résultats

Le résultat d'exploitation (dépenses et charges de fonctionnement de l'année) reste donc positif passant de 16,7K€ à 1,7K€.

Malheureusement, en raison d'une perte exceptionnelle due à l'abandon d'une créance à notre partenaire privé, le Fonds de Dotation pour les Rivières Sauvages, le résultat net comptable s'élève à -69K€. L'abandon n'est pas définitif (clause de « meilleure fortune »). Dès que la situation financière du Fonds le permettra, la créance pourra être réintégrée en recette exceptionnelle.

Éléments du bilan

Le total du bilan est en augmentation de +14K€ s'élevant à 288K€.

Nos fonds propres ont permis d'absorber cette perte exceptionnelle, ils passent donc de 94K€ à 25K€.

Pour faire face à la croissance de notre association et à notre besoin en fonds de roulement, nos dettes ont augmenté de +83K€ passant à 263K€. Nous avons obtenu un prêt de restructuration à taux zéro de France Active de 50K€ et un prêt du Crédit Coopératif de 50K€, soit 100K€ à rembourser sur 5 ans.

3. COMMUNICATION ET INFORMATION

L'association se fait connaître et fait connaître ses actions via différents moyens de communication. En voici quelques-uns, parmi les principaux :

- 2 « Liaisons n°62 et n°63 » bulletins d'informations aux adhérents en version papier envoyé par courrier (juin et novembre)
- 2 Loire Mail (n°195 en avril, n°196 en novembre)
- 3 Loire Flash (du n°39 en mai, 40 spécial Sivens en août et 41 en octobre) envoyés régulièrement
- 2 newsletter Rivières Sauvages (en mars en décembre)
- 1 newsletter du projet pédagogique RIFM (en mars)
- 1 newsletter Salmon Comeback (en mai)
- 1 newsletter Big Jump (en juillet)
- 1 newsletter Assises associatives (en octobre)
- Rédaction de 23 communiqués de presse (du local à l'international) ;
- Réalisation et diffusion de plaquettes pour : la marche des 3 sources, les animations et sorties Haute Vallée de la Loire Mas de Bonnefont, RIFM, Big Jump,
- Création du site Sélune Libre : www.selunelibre.org ; du site Salmon Comeback : www.salmoncomeback.org
- Création de la page facebook sos loire vivante
- mise à jour du site web : www.sosloirevivante.org, et le portail www.rivernet.org (site trilingue français, anglais et allemand) qui informe plus de 1600 internautes par jour.
- Actualisation et développement des autres sites web de l'association : www.rifm.fr (actualité et informations sur le projet pédagogique Rivières d'Images et Fleuves de Mots) www.monistrolsanspoutes.org (informations sur la campagne de démantèlement de Poutès) ; www.hautevalleedelaloire.com (site dédié au développement du tourisme durable, à la protection de la vallée et Natura 2000) ; www.bigjump.org, site dédié au Big Jump, disponible en français, anglais et allemand ; www.rivieres-sauvages.fr dédié au projet rivières sauvages et au label « site Rivières sauvages »
- Participation à de nombreux colloques et séminaires en France et à l'étranger (voir plus haut)
- Montage de diaporamas Powerpoint dans le cadre des conférences pour la présentation de nos projets à des partenaires, des financeurs ou du public ;

- Envoi de contributions écrites et d'éléments iconographiques à destination de colloques ou de conférences ou d'exposition (notamment carte des bassins européens);
- Divers reportages télévisés et radiodiffusés (notamment émissions RadiEAU, réalisées par SOS Loire Vivante dans le cadre du SDAGE – voir ci-dessus)
- Nombreux articles dans la presse française et européenne, quotidienne et hebdomadaire, revue de presse à consulter au siège de l'association.

4. CONSEILS D'ADMINISTRATION ET BUREAUX

Durant l'année 2014, trois réunions du Conseil d'Administration ont été organisées le 30 janvier, le 24 juin et le 20 novembre ainsi que quatre réunions du Bureau (11 février, le 07 avril, 16 juillet, le 7 octobre)

5. RESSOURCES HUMAINES 2014

Equipe salariée

- Christèle Tran, secrétaire comptable à 57%, entrée le 10/10/2005, en CDI
- Grégory Jovignot, coordinateur activités du Bassin Loire amont à temps plein entrée le 05/01/09, en CDI, rupture conventionnelle à son initiative le 31/12/14
- Simon Burner, directeur à temps plein, entré le 15/03/11, en CDI
- Estelle Lemoine-Maulny, coordinatrice Loire aval et moyenne à temps plein, entrée le 02/05/11 en CDI
- Corinne Forst, chargée de projets en faveur des fleuves, entrée le 07/01/13, à 80% depuis septembre 2014 suite au congé maternité, en CDI
- Grégoire Pays, chargé de mission Développement Durable Haute Loire à temps plein, entré le 07/01/13, en CDI
- Mélanie Taquet, animatrice Rivières Sauvages sur la Région Rhône-Alpes et la méditerranée à 75%, entrée le 01/08/11, en CDI

En 2014, **recrutement de 4 personnes**

- Denis Caudron. Coordinateur technique Rivières Sauvages à temps plein entré le 02/01/14 en CDI avec aide CUI- CAE
- Catherine Ribeyre, assistante de direction à 57%, entrée le 05/06/14 en CDD d'un an dans le cadre d'un CAE
- Lucie Galland, chargée de projet Rivières à temps plein entrée le 09/09/14 en CDI avec aide CUI- CAE
- François Letourmy chargé de mission Rivières Sauvages à temps plein entré le 01/10/14 en CDD de 6 mois (après avoir été stagiaire avant du 12/03/14 au 11/09/14)

Soit un effectif 2014 de 8,14 ETP sur l'année.

Collaborateurs indépendants

Roland Niccoli et David Rechatin d' Openscop pour l'appui au développement des sites internet

Ute Ruf, spécialiste en cartographie

Jean-François Souchard d'Images de Loire, infographiste à Tours

Jean-Paul Ghislard, photographe à Angers

Bénévoles assurant des fonctions permanentes

- Roberto Epple, Président, qui assure aussi la mission de coordinateur France de Loire Vivante et des projets internationaux, en bénévolat;
- André Péliissier, Vice-président, suppléant du Président pour les actions Haute Loire, assure aussi les missions d'accueil et de sensibilisation d'étudiants universitaire sur le combat et les aménagements de Brives-Charensac ;

- Jean-Paul Chabanon photographe « officiel » de SOS Loire vivante-ERN France et suivi du Mas de Bonnefont ;
- Elian Fontvieille, Secrétaire, impliqué sur le Mas de Bonnefont et sur le sujet des carrières
- Amélie Rochette, appui comptable
- Guy Trescartes, trésorier et responsable logistique événementiel;
- Michel Soupert, administrateur, animateur et accueil au Mas de Bonnefont ;
- Léa Bigot, coordinatrice Big Jump international et Big Jump Challenge Allemagne

Les responsables des antennes Loire Vivante à Vichy, Nevers, Tours / Chinon, Angers et leurs bénévoles et bien d'autres en France et les antennes ERN sur d'autres bassins européens.